



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

PROCES VERBAL

BUREAU REGIONAL

Jeudi 10 octobre 2024 à 19h00

En visioconférence

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 12 membres sont présents sur 12.



Présents : CHAPPAT Huguette, FERRIER Magali, FILIPPINI Marlène, ROLAND Céline, COMBES Jean Luc, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, MARITON Brun, PUEL Alain, PY Patrice, RODRIGUEZ Christophe, SANTOS David.

Assistent (invités) : FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe), ROLLAND Charlotte (Assistante de Direction), CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional), MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint), RODRIGUEZ Éric (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Le Président ouvre la séance à 19h06 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



Ordre du jour :

1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.1.1. Etat des Licences

1.2. Commission des Présidents

1.3. Assemblée Générale 2025

1.4. Commission Régionale de Discipline

1.5. Modifications des structures

1.6. Responsabilité Sociétale des Entreprises – Responsabilité Sociétale des Organisations

2. Tour des Pôles par les VP :

2.1. Administration Générale (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

2.1.2. Point Financier

2.1.2.1. PSF

2.1.2.2. Chèques KADEO

2.1.2.3. Demandes de subventions pour la Ligue Occitanie à la Région

2.2. Animation du territoire (Céline ROLAND)

2.2.1. Programme Dirigeantes 2024

2.2.2. Grenelle des incivilités

2.2.3. Appels à candidatures événements sportifs

2.3. IRFBB et Formation du Joueur (Alain PUEL)

2.3.1. Formation des Dirigeants

2.3.2. Formation de Joueurs (Patrick CHICANNE)

2.3.3. Formation des Cadres

2.3.4. Service Civique

2.4. Compétitions et Officiels (Christophe RODRIGUEZ)

2.4.1. ERO

2.4.1.1. Paiement des stages pour les arbitres absents

2.4.2. Statut du technicien

2.4.3. Brassages Régionaux

2.4.4. Championnat U21

2.4.5. 3x3

2.4.6. All Star Game 2025

3. Tour de table

3.1. Réunion administrative Ligue et Comités Occitans

3.2. Organisation des badges et boîtes à clés pour la Commission de Discipline

3.3. Mise en place du « Laisser jouer » par les arbitres



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président à 19h06

Jean-Jacques DESSAINT remercie l'ensemble des Membres du Bureau pour leur présence. La saison est lancée, tous les salariés et élus ont déjà beaucoup de travail, qu'il s'agisse de la compétition ou de la partie réglementation.

La partie **2.3 IRFBB et Formation du Joueur** sera abordée en premier lors des présentations des différents Pôles.

→ Arrivée de Jacob MOULIN

1.1.1. Etat des Licences

La Ligue enregistre 258 licences de plus que l'année dernière à la même date en termes de périodicité semaine et jour. Une légère avance est constatée sur le Mini basket. Concernant le secteur masculin de U13 à U18, il y a un léger retard sur l'ensemble du territoire.

Nous sommes sur une projection de chiffres identiques à la saison dernière.

Evolution	MICRO & MINI		JEUNES		ADULTES		TOTAL	
	F	M	F	M	F	M	F	M
au 08/10/2024	-31,07%	-28,21%	-13,19%	-14,87%	-19,70%	-22,64%	-20,72%	-21,20%
au 08/10/2024	9246		14640		10866		34752	
	F	M	F	M	F	M	F	M
	3463	5783	5378	9262	4150	6716	12991	21761
Fin de la saison 2023/2024	13079		17075		13850		44004	
	F	M	F	M	F	M	F	M
	5024	8055	6195	10880	5168	8682	16387	27617
	-1561	-2272	-817	-1618	-1018	-1966	-3396	-5856
	-3833		-2435		-2984		-9252	
au 10/10/2023	9040		14766		10688		34494	
	F	M	F	M	F	M	F	M
	3432	5608	5343	9423	4031	6657	12806	21688
	31	175	35	-161	119	59	185	73
	206		-126		178		258	

1.2. Commission des Présidents

La prochaine Commission des Présidents se tiendra le vendredi 22 novembre 2024 à 19h à Toulouse dans les locaux de la Ligue.

Les Présidents des Comités Occitans peuvent commencer à discuter avec leurs équipes des sujets et thématiques qui seront abordés lors de cette soirée.

Le lendemain matin, samedi 23 novembre 2024 se tiendra le second Comité Directeur Régional à 9h30, également dans les locaux de la Ligue à Toulouse.

1.3. Assemblée Générale 2025

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Basketball se tiendra le **samedi 21 juin 2025**.

Le Comité du 81 a été interpellé par le Président de la Ligue Occitanie pour obtenir un devis de la part de Cap Découverte, qui s'élève à 2735€. Il est possible de séjourner sur place dès le vendredi soir, ce qui permettrait d'organiser des temps d'échanges et des groupes de travail la veille.

Un appel à candidature va être lancé rapidement pour permettre à un autre Comité de nous accueillir.

Lors du prochain Comité Directeur Régional, le lieu de l'Assemblée Générale 2025 sera voté.

1.4. Commission Régionale de Discipline

Robert BILLOT (AS Tournefeuille) et Samira PIETTE (Nord Est Toulousain BC) souhaitent faire partie de la Commission Régionale de Discipline 2024-2028. Un vote sera effectué lors du prochain Comité Directeur Régional.

Isabelle DESBORDES (US Colomiers Basket) et Williams COUDERT (Valence Condom Gers Basket) ont souhaité se retirer de la Commission depuis le dernier Comité Directeur Régional.

Le Comité du Gers n'a plus de représentant au sein de cette Commission.

La Commission Régionale de Discipline se réunira samedi 12 octobre 2024 à Carcassonne afin de présenter la prochaine mandature.

1.5. Modifications des structures

La dissolution de l'Union Catalane Basket (81) entre Saint Esteve BC et Perpignan Basket Catalan est officielle.

L'affiliation du club de Pia Clara Basket (1166) est officielle. Cette affiliation permet de garantir la pratique du basketball au sein de la commune.

Deux changements de dénominations sont officialisés. Le club de Tiger's Villeneuve Tolosane devient Tiger's Villeneuve-Tolosane Seysses afin de bénéficier des équipements sportifs sur Seysses.

Et enfin, le club omnisport Minervois Sports et Loisirs (34) devient MSL Olonzac, afin de préciser la commune de rattachement.

La Ligue est toujours en attente du changement de dénomination à la suite de la fusion des clubs de l'Aveyron Lozère, à savoir Villefranche-de-Rouergue, Martiel et Villeneuve.

1.6. Responsabilité Sociétale des Entreprises – Responsabilité Sociétale des Organisations

A la suite de la dernière élection, il semblait essentiel que la Ligue s'engage dans le dispositif RSE/RSO et constitue une Commission composée d'élus et de salariés impliqués. Pour rappel, les deux élus présents sur cette Commission sont David SANTOS et David DUPREY.

La dernière réunion s'est déroulée au CROS de Balma (31) avec les quatre autres Ligues (handball, football, Rugby et Tennis) le 12 septembre 2024.

Avec l'aide d'IPAMA, la Ligue de Basketball a préétablie un diagnostic et un plan d'action.

Le 30 octobre 2024, un temps de travail d'évaluation est prévu avec IPAMA, puis deux dates jusqu'à février 2025 sont posées afin de continuer de travailler sur l'action collective entre les 5 Ligues.

Lors du prochain Comité Directeur, l'objectif est de présenter un plan d'action régional avec des priorités et des actions secondaires.

Le CROS Occitanie continuera de soutenir cette action collective avec un déploiement plus important sur les Ligues Régionales, avec des questionnements autour d'un emploi mutualisé auprès de la Conférence Régionale des Financeurs.

➔ Arrivée de Jean-Luc COMBES

Le groupe de travail a répertorié cinq objectifs communs pour les cinq Ligues :

- Rédaction d'éléments RSE/RSO à intégrer aux cahiers des charges existants dans chaque Ligue,

- Communication RSE/RSO commune,
- Lutte contre les violences dans et autour du Sport,
- Mutualisation des ressources et des moyens,
- Structuration et animation d'un réseau de référents RSO.

La prochaine réunion est le 5 décembre 2024.

Un premier travail d'audit a été réalisé par certains salariés de la Ligue, cinq volets sont retenus pour mettre en œuvre le projet RSE/RSO au sein de la Ligue Occitanie de Basketball :

- La gouvernance,
- L'environnement,
- L'économie,
- Le social,
- Le sociétal.

Pour chaque thématique, un plan d'action a été pensé.

Concernant la gouvernance :

- Assurer le suivi des objectifs et leur publication,
- Créer une commission RSO dédiée (qui englobe aussi la commission démarche citoyenne),
- Créer une stratégie RSO et définir les objectifs,
- Inscrire la RSO comme fil rouge du PDT pour la prochaine mandature,
- Organiser des temps d'information dédiés à chaque public,
- Redéfinir les cahiers des charges autour de nos évènements,
- Réunion de sensibilisation avec les principaux acteurs sur le terrain.

Concernant l'environnement :

- Chercher des subventions,
- Isolation des bâtiments ou mise en place de panneaux solaires,
- Développer le covoiturage,
- Développer les autres moyens de locomotion pour limiter les coûts,
- Faire un bilan des besoins humains par rapport à notre développement/ planning d'occupation des locaux, organisation des bureaux etc...,
- Faire un bilan énergétique et demander des devis,
- Informer les parties prenantes externes à la commission qui utilisent les locaux (affichages, information orale ?),
- Informer les parties prenantes externes à la commission qui utilisent les véhicules (consommations, bonnes pratiques écoconduite),
- Limiter les déplacements (en favorisant le distanciel ?),
- Créer une communication spécifique : à préciser, quel type (digital, newsletter, infographie, vidéo...), quelle échéance ?
- Etudier les opportunités d'investissement : Gymnase/ hébergements/ salles de formation.

➔ Arrivée de Magali FERRIER

Concernant l'économie :

- Achat de matériaux plus responsables,
- Anticiper les déplacements pour les réservations,
- Cartographie des achats/des prestataires,
- Commandes groupées (limite les livraisons et coûts),
- Demande de carte de fidélité/Développement du partenariat,

- Développer le partenariat/mécénat pour réduire les coûts,
- Etat des lieux des stocks,
- Grouper les commandes avec d'autres parties prenantes (Ligues ou comités départementaux, voire clubs ?),
- Informer les parties prenantes des coûts (réaliser une sorte de bilan des consommations, type infographie "mon année, x hébergements/x€, x transports, x km, x€ de carburant),
- Maintenir les délais de paiement rapides pour éviter les problèmes de trésorerie des prestataires,
- Partage des chambres dans les hébergements,
- Construire une offre adaptée à notre système sportif en lien avec RSE/RSO,
- Définir avec qui la Ligue travaille ou souhaite travailler et à quelles conditions (conditions d'engagement avec un partenaire, prestataire ? CF conditions générales achat/vente ?),
- Définir une stratégie commerciale également axée sur la stratégie RSO.

Concernant le volet social :

- Mutualisation de formation diverses avec d'autres comités/Ligues (exemple = premiers secours, RSO, citoyenneté),
- Intégration au programme de formation la démarche RSO,
- Publication et mailing de campagne pour la lutte contre les mauvais comportements.

Et enfin, concernant le sociétal :

- Collaborer/ Journée de travail collaborateur sur ces questions (comportement, responsabilité...), partir des idées de chacun pour coconstruire une charte ou un plan d'engagement collectif,
- Mettre en place une boîte à idée sur les lieux.

2. Tour des Pôles par les VP :

2.1. IRFBB et Formation du Joueur (Alain PUEL)

2.1.1. Formation des Dirigeants

Une réunion est prévue le 11 octobre 2024 pour continuer le travail sur le parcours du bénévole, en présence d'Aurore FILLIATRE, Frank CAMBUS, Patrick CHICANNE et Alain PUEL.

- Journée « autour du basket » :

Une journée « autour du basket » (avec les comités et les dirigeants des clubs) est prévue à Rodez (1248) le 16 octobre 2024. Une intervention technique sera encadrée par Fabien PERRIGAULT.

Le club de Lèguevin (31) demande une intervention auprès des dirigeants du club et des clubs alentours de Patrick CHICANNE. Aucune date n'est pour le moment arrêtée.

- Séminaire à Vichy :

Séminaire qui a rassemblé les CTS, CTF et les responsables IRFBB de toute la France sous la forme d'un forum ouvert où les participants amènent les sujets et partagent leurs expériences. 52 questions ont été soulevées et plusieurs ateliers sur les thématiques de la formation, la performance et le développement ont été abordés. Des rapports ont été rédigés, qui permettront à la Fédération de travailler son prochain PPF.

Le département du 65 était le seul département non représenté à l'échelle nationale.

2.1.2. Formation de Joueurs (Patrick CHICANNE)

- Le PPF :

Une réunion s'est tenue à Narbonne sur le PPF, en présence des CTF, Thibault BURNEL (CTO), Jacob MOULIN, Alain PUEL et Jean-Jacques DESSAINT. Toutes les actions ont été présentées.

Les échanges entre les techniciens et officiel ont permis d'énoncer les problématiques de chacun et ainsi, réfléchir à des solutions et à la mise en place de collaborations.

La première action du PPF est du 1^{er} au 3 novembre 2024 avec les Camp U13, à Toulouse : une salle au CREPS et une salle à ISAE (gymnase d'une faculté à proximité du CREPS).

Tous les Comités ont accepté de mettre à disposition un CT pour cette action, mise à part la Haute-Garonne (prise de fonction récente du CT) et Quercy Garonne (3 formations BF ce week-end-là).

Le chef de délégation sur cet évènement sera Christophe RODRIGUEZ.

Pendant les vacances d'octobre, une journée U14 est organisée sur le secteur MED et PYR, avec des polistes et des non-polistes.

- Les Pôles Espoirs :

Le premier match interpôle (féminin et masculin) s'est déroulé mercredi 9 octobre 2024 au CREPS de Toulouse contre le Pôle Espoir de Dax. Les rencontres ont été couvertes par des arbitres officiels.

Le 13 novembre 2024, le pôle de Toulouse rencontre le Pôle de Montpellier. Le match retour se déroulera le 7 janvier 2025.

Le 20 novembre 2024, le pôle de Toulouse rencontre le Pôle de Limoges. Le match retour sera le 12 mars 2025. Les matchs seront certainement organisés à mi-chemin en Corrèze et dans le Lot.

Le 27 novembre, le pôle de Toulouse (masculin) rencontre le Pôle de Dax à Pau. La détection pour le centre de formation de Pau débute pour les deuxièmes années. Les filles se déplaceront à Dax.

Concernant les dotations des pôlistes, certains jeunes n'ont pas reçu l'ensemble des dotations inscrites dans la convention. Une rectification pour la saison prochaine doit être faite, soit en augmentant la participation financière, soit en enlevant certains éléments écrits dans la convention.

Patrick CHICANNE demande la possibilité de budgétiser tous les éléments manquants afin que les jeunes puissent être équipés selon les termes de la convention.

Le Président de la Ligue valide cette demande de budgétisation des équipements manquants.

- Point arbitrage :

Patrick CHICANNE en tant que DTR et représentant des joueurs et des techniciens exprime son inquiétude grandissante depuis le début de saison 2024-2025 concernant les consignes passées aux arbitres sur le « laisser jouer » ainsi que l'absence de communication à ce sujet. Après avoir assisté à plusieurs matchs de catégories séniors ou jeunes, de niveaux régional ou national l'inquiétude grandit tant au niveau de l'intégrité physique des joueurs / joueuses que pour le manque de communication adressé aux entraîneurs. Ce flou va favoriser l'émergence d'incivilités, pouvant conduire à des sanctions disciplinaires. Patrick CHICANNE constate en ce début de saison que l'ensemble des acteurs : entraîneurs/ joueurs, joueuses mais également arbitres se retrouvent désorientés face à ces nouvelles consignes, qui d'une région à une autre sont différentes.

Le Président de la Ligue répond qu'aucune consigne au niveau régional n'a été passée aux arbitres en début de saison. Dans ce cadre, le « game flow » et le « laisser jouer » n'existent pas. En revanche sur les niveaux Fédéraux, les arbitres ont bien reçu cette consigne pour une situation de jeu bien précise.

→ Alain PUEL a quitté la réunion

Marlène FILIPPINI indique que lors d'un de ses matchs, les arbitres officiants en R2 ont réunis les staffs des deux équipes pour communiquer sur l'application de ces consignes de « laisser jouer » à la suite des derniers Jeux Olympiques. Certains contenus basket ne sont plus respectés et la rudesse prend le dessus sur les aspects technicotactiques.

Christophe RODRIGUEZ (responsable de l'ERO) explique que le « laisser jouer » au basket n'existe pas. La seule situation autorisée par la Fédération où les arbitres doivent laisser jouer est lorsqu' « un joueur qui traverse le terrain, qu'il subit une légère faute ne perd pas l'équilibre, ne change pas de trajectoire ou s'arrête ». Le « game flow » signifie la fluidité dans le jeu afin qu'il soit plus agréable de regarder un match. Aucune consigne au niveau départemental ou régional n'a été donnée aux arbitres.

Lors des stages de recyclages des arbitres de championnat de France, les formateurs ont parlé de fluidité du jeu et non de « laisser jouer ».

Un communiqué va être fait à l'ensemble des arbitres régionaux pour clarifier la situation.

Concernant le nouveau protocole de commotion cérébrale, si les arbitres suspectent une commotion cérébrale ils doivent le signaler au coach et le joueur / joueuse doit sortir du terrain. Si le coach décide de faire à nouveau jouer cette personne, il devient l'unique responsable.

Le joueur/ joueuse ne pourra rejouer à nouveau uniquement avec l'aval d'un médecin.

La Fédération traite les protocoles commotion au niveau régional.

Un communiqué va être fait à l'ensemble des clubs régionaux pour clarifier la situation concernant le nouveau protocole commotion cérébrale.

→ Aurore FILLIATRE a quitté la réunion

2.1.3. Formation des Cadres

Une réunion s'est déroulée à Narbonne sur les BPJEPS, en présence de Frank CAMBUS, Julie MASSON, Justine ROMBOLETTI, Jacob MOULIN et Alain PUEL. Cette réunion a permis d'harmoniser les actions et les contenus (PowerPoint) sur les formations.

Les cinq promotions de BPJEPS regroupent 60 stagiaires.

Le gouvernement français va procéder à une diminution des aides destinées aux parcours d'apprentissage. Les clubs seront sûrement plus réticents à engager des apprentis, car le coût sera plus élevé. De ce fait, nous devons anticiper et réfléchir à la meilleure manière d'accompagner les acteurs impliqués dans la formation professionnelle et à la pérennisation des emplois.

Concernant les formations de DETB, les sessions le week-end et celles des jeudi (par alternance au niveau des contenus) ont débuté. Les salariés des clubs sont satisfaits car ils peuvent se libérer le jeudi et travailler le week-end dans leur club.

2.2. Administration Générale (Bruno MARITON)

2.2.1. Point RH

→ Céline ROLAND a quitté la réunion

Jean-Jacques DESSAINT annonce à l'ensemble des membres du Bureau la naissance fin septembre du fils de Justine MANZANO PEREZ.

Léo FLOURAC, qui remplace Adriana SANTOS LOPEZ est également devenu père.

Alvaro MARSAN remplacera Sylvie GRUSZCZYNSKI sur la période de son congé maternité.

Thibault BURNEL continuera ses fonctions au sein de la Ligue mais depuis Maurin.

Deux apprentis sont arrivés à la Ligue en septembre 2024 :

- Flavie REGI
- Reda MIMOUNI

Bruno MARITON va organiser prochainement une réunion avec le groupe RH et le groupe Immobilier.

2.2.2. Point Financier

2.2.2.1. Comptes Rendus Financiers 2023

Concernant les comptes rendus financiers 2023 relatifs aux aides de l'Agence Nationale du Sport pour les projets sportifs fédéraux, la Fédération est tenue de procéder à une évaluation et à une instruction.

La Fédération dans le cadre de son évaluation dissocie les structures : comités et Ligues d'un côté et clubs de l'autre. Pour les Comités et les Ligues, la Fédération ainsi que la Commissions Fédérale PSF ou Territoire se charge de l'instruction. Pour les clubs, deux lots sont fait au niveau national : des clubs en traitement direct par la Commissions Fédérale PSF et la Commissions Fédérale Club. Les autres clubs sont traités par les Ligues Régionales et les Comités départementaux.

Dans le cadre des CRF 2023, sur les 56 clubs qui ont bénéficié d'une aide au titre de l'Agence Nationale du Sport PSF pour l'année 2023, il y a 47 clubs des comités occitans qui doivent être évalués avant le 17 octobre 2024.

Un temps de concertation entre les comités et la Ligue doit être fait. Seulement deux comités (09 et 4682) ont fait le temps d'échange et deux comités (31 et 32) ont fixé les temps échanges avec la Ligue. Nous sommes en attente du créneau pour les comités restants.

Enfin, l'ANS a lancé des demandes de reversements (remboursements de certaines aides) auprès des Comités et des clubs de la Région sur les années 2020, 2021 et 2022.

2.2.2.2. Chèques KADEO

Depuis plusieurs saisons, la Ligue offre en fin d'année civile des chèques cadeaux pour chaque salarié.

Délibération : Etes-vous d'accord que la Ligue continue d'offrir des chèques cadeaux pour les salariés ?

Votants : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.
Le résultat de cette délibération sera communiqué auprès des salariés de la Ligue

2.2.2.3. Demandes de subventions pour la Ligue à la Région

Les demandes de subventions à la Région sont à faire avant le 15 octobre 2024.

Cette année, la Ligue ne fait pas de demande de subvention d'investissement auprès de la Région Occitanie car aucun matériel ne correspond aux critères. L'année dernière la Ligue avait perçu 30 800 € pour le fonctionnement.

2.3. Animation du territoire (Céline ROLAND)

2.3.1. Programme Dirigeantes 2024

Jean-Jacques DESSAINT été invité à Nanterre pour assister au match de Champions entre Villeneuve d'Ascq et Bourges, qui a eu lieu le 21 septembre 2024. À cette occasion, un cadre a été remis à la Ligue pour donner suite à l'obtention du prix des techniciennes de « Femmes sur tous les terrains » de la FFBB pour son action régionale « Dirigeantes 2024 ».

2.3.2. Grenelle des incivilités

Le rapport final va être envoyé à :

- **Jean Pierre SIUTAT** (Président de la FFBB)
- **Jean Pierre HUNCKLER** (1^{er} VP de la FFBB)
- **Stéphanie PIOGER** (2^{ième} VP de la FFBB)
- **Thierry BALESTRIERE** (secrétaire général de la FFBB)
- **Cathy GISCOU** (Présidente de la Commission Ethique de la FFBB)
- **A tous les comités Occitans**
- **Aux membres du Comités Directeur Régional**

2.3.3. Appels à candidatures évènements sportifs

En date du 10 octobre 2024, voici les candidats par évènements :

Evènements	Dates	Candidats
Finales Coupe Occitanie (1 gymnase)	Sa. 14 déc. 2024	Basket Comminges Salies du Salat ABB Cornebarrieu SEBC Moissac Castelsarrasin BB
Site 1 Méditerranée - TIC U12 Qualificatif (2 gymnases)	Sa. 01 au Di. 02 mars 2025	Basket Pays de Lunel
Site 2 Pyrénées - TIC U12 Qualificatif (2 gymnases)	Sa. 01 au Di. 02 mars 2025	
TIC U12 Final (3-4 gymnases)	Sa. 17 au Di. 18 mai 2025	Toulouges Basket Montauban Basket Club
Master Régional 3x3 (8 demi-terrains)	Sa. 31 mai et Di. 01 juin 2025	
Finales Jeunes R2 Méditerranée (1 gymnase)	Sa. 07 et Di. 08 juin 2025	SEBC
Finales Jeunes R2 Pyrénées (1 gymnase)	Sa. 07 et Di. 08 juin 2025	Basket Comminges Salies du Salat Sport Athlétique Caussade Basket Semeac OB Union Sportive de Basket l'Isle Jourdain Moissac Castelsarrasin BB
Finales Occitanie (2 gymnases)	Sa. 14 et Di. 15 juin 2025	Sport Athlétique Caussade Basket

Une relance va être faite le 14 octobre 2024 à l'ensemble des clubs Occitans.
La date butoir pour candidater est le 28 octobre 2024.

Le Comité de l'Ariège est en train de travailler sur le dossier pour accueillir le TIC U12 côté PYR en mars 2025.

Nous reprenons à au point numéro 4 de la partie **2.2 IRFBB et Formation du joueur** :

2.3.4. Service Civique

L'Agence Nationale du Service civique, fonctionne sur une année civile pour l'affectation des missions. La Fédération s'est vu allouer, dans le cadre de son agrément, 350 missions pour l'année 2024. La Fédération a maintenu son processus selon lequel les clubs doivent candidater en avril précédant la saison pour une ou deux missions. Elle a décidé que toutes les

Ligues régionales devaient disposer d'un correspondant gestionnaire, administrateur et accompagnateur sur la plateforme ELISA (plateforme de l'ELISA gérant la contractualisation des missions. En amont, la Ligue a négocié un maximum de missions possible et les priorisé en suivant en fonction du nombre alloué par la FFBB à la Région Occitanie.

Une mission supplémentaire a été alloué au club d'Aussonne, pour faire suite au décès de leur salarié. La Ligue passe donc à 43 missions attribuées.

Les clubs devaient se positionner sur un début de missions en septembre ou en octobre pour huit mois. Concernant les missions de septembre, cinq clubs n'ont pas encore contractualisé les services civiques :

- Bessières Buzet Basket Club (31)
- Saint Jory Basket (31)
- Tiger's Villeneuve Tolosane Seysses (31)
- Union Tarbes Lourdes Basket (65)
- Basket-ball Naucellois (1248)

Ces cinq clubs ont cinq jours pour finaliser la contractualisation. Passé ce délai, la Fédération va reproposer à la Ligue le maintien des missions dans la Région. Les trois comités concernés seront questionnés sur leur capacité structurelle à maintenir ces missions dans leur département. À savoir que si ces missions ne sont pas validées sur la plateforme ELISA sur l'année 2024, la Ligue ne pourra plus les dispatcher administrativement vers les autres structures.

Concernant le mois d'octobre 2024, cinq missions restent à allouer sur quatre structures à ce jour.

À titre d'information, la Ligue ne fait pas partie des structures habilitées et inscrites sur le site ELISA.

La Ligue doit réussir à maintenir toutes les missions qui ne sont pas gardées par les clubs initiaux, afin qu'elles puissent rester dans les comités.

La Ligue souhaite faire évoluer le processus afin de faciliter les démarches des clubs, par exemple en réajustant le timing d'inscription, qui est positionné en avril précédant la saison sportive.

2.4. Compétitions et Officiels (Christophe RODRIGUEZ)

2.4.1. ERO

Dans son ensemble, les stages de revalidations arbitres et OTM sont positifs.

2.4.1.1. Paiement des stages pour les arbitres absents

La Fédération a décidé que tous les stages pour arbitres seront gratuits, contrairement aux OTM, qui doivent payer les stages en présentiel et en visioconférence.

Certains arbitres régionaux ne signalent pas leur absence ou ne préviennent que la veille du stage, alors que la Ligue a déjà réservé et payé le logement et l'alimentation pour tous les stagiaires, sans possibilité de remboursement. Cette année, entre 10 et 15 personnes ne se sont pas présentées, ce qui représente un coût de 150 € par personne.

Christophe RODRIGUEZ, se renseignera lors de l'Assemblée Générale de la FFFB sur la procédure établie, afin que la Ligue puisse l'appliquer à l'échelle régionale et l'inscrire dans le livret des officiels dès la saison 2025-2026.

2.4.2. Statut du technicien

- CNOSF :

Le club de l'Avenir Muretain Basket (31) a initié une demande de conciliation au CNOSF, sans passer par les recours internes de la Fédération. La Ligue est invitée le 15 octobre 2024 en visioconférence.

L'objectif de cette conciliation est d'apporter une proposition après l'entrevue. Le Bureau Régional sera sollicité pour accepter ou refuser la proposition de conciliation.

- Procédure mise en place pour ce début de saison :

A ce jour, 48 courriers ont été envoyés pour une non-conformité du statut de l'entraîneur, avec possibilité de sursis de formation pour certains, impossibilité de se mettre en règle pour d'autres, ou sursis de montée avec un courrier préventif pour se mettre en règle pour la saison prochaine.

Les vérificateurs de feuille de marque font des suivis par journée contrairement à la saison dernière où c'était une seule personne en charge de ce suivi.

La première journée de revalidation de la formation continue s'est déroulée à Tarbes le 1^{er} septembre 2024.

Un suivi hebdomadaire est effectué pour enregistrer les changements d'entraîneur.

2.4.3. Brassages Régionaux

Sur la fin des journées de brassages, certains comités et clubs interpellent la Ligue pour demander que telles ou telles équipes jouent au niveau régional.

La journée 3 est déjà programmée et la journée 4 va être organisée en réunion lundi 14 octobre 2024.

A la suite de cette dernière journée de brassage les championnats R2 et R3 seront constitués.

Des réunions par secteurs seront organisées avec les Commissions compétitions départementales pour leur faire un retour sur les brassages et construire un projet commun pour les compétitions jeunes 2025-2029.

2.4.4. Championnat U21

Pour rappel, la catégorie U18 et U21 ont été créées cette saison 2024-2025. Ce remodelage implique que les U17m qui devaient monter en U20 restent en U18.

Il y a donc beaucoup d'équipes engagées sur la catégorie U18 et moins d'équipes U21 qui étaient jusqu'à présent U20.

La Ligue n'a pas pu constituer un championnat R1, R2 et R3 (côté PYR) sur l'ensemble du territoire comme l'année précédente. Il y a donc un unique championnat sur toute la région.

Au niveau du statut du technicien, il y a des obligations fédérales sur le niveau R1 (Occitanie) : être expérimenté, être titulaire du CS1, CS3 et CS5 du DETB. Pour la R2 et la R3, il n'y avait pas d'obligation de diplôme, simplement des recommandations de Brevets Fédéraux.

Un arbitre ne peut pas officier plus de 4 matchs par week-end, trois s'il joue un match et deux s'il joue deux matchs.

Le Bureau Régional demande à la Commission des Techniciens, de manière exceptionnelle, une souplesse et une tolérance pour cette saison sportive concernant le statut des techniciens, en raison des changements de configuration des catégories U18 et U21.

La Ligue prend en charge la désignation des arbitres du championnat U21. Le Fond Financier Régional ne change pas pour les désignations d'arbitres (180€ par rencontre).

2.4.5. 3x3

Le 25 septembre 2024, une réunion en visioconférence en présence de la FFBB a été organisée avec les membres de la Commission Régionale 3x3. Les comités du CD30 et du CD65 étaient absents.

Il y a une volonté de travailler ensemble pour instaurer et entretenir une dynamique positive sur notre territoire. Nous travaillons à la mise en place d'un référent marqueur et d'un référent officiel pour chaque Comité.

À ce jour, aucune candidature n'a été envoyée pour l'organisation d'un Open Plus SuperLeague en Occitanie en 2025. Aurore FILLIATRE a demandé un délai supplémentaire pour trouver une structure accueillante.

Un appel à candidatures a été lancé pour le Master de Ligue ainsi que pour l'Open Plus Junior League.

Le samedi 7 juin 2025, Le All Star Game réunissant des équipes féminines (PNF et NF3) et masculines (PNM) se déroulera dans le secteur PYR. La Ligue Occitanie est partenaire de cet évènement.

L'association Toulouserie a formulé une demande auprès de la mairie de Toulouse pour que les matchs aient lieu au Petit Palais des Sports.

3. Tour de table

3.1. Réunion administration Ligue et Comités

Tous les professionnels administratifs de tous les Comités occitans sont invités le 5 novembre 2024 à une réunion administrative dans les locaux de la Ligue.

3.2. Organisation des badges et boîtes à clés pour la Commission Régional de Discipline

Gérard AVAL, Président de la Commission Régional de Discipline a des accès pour le site de Maurin et Toulouse.

Bernard PENAVAYRE a également des accès pour le site de Toulouse.

Bruno GRAU a également ses accès sur Maurin.

3.3. Mise en place du « laisser jouer » par les arbitres

Le débat a déjà eu lieu en amont.

Tour de table :

Patrice PY : informe qu'au regard de la trésorerie de la Ligue, une partie va être placée pendant 6 mois sur un compte à terme.

Jean Jacques DESSAINT : informe les membres du Bureau qu'un match de RF2 n'a pas pu se jouer suite à une décision arbitrale.

En effet, une joueuse a refusé de retirer « un équipement à connotation religieux », en application du règlement, les arbitres n'ont pas débuté la rencontre. Pour faire suite à une stricte application du règlement, la joueuse s'est retirée de la rencontre, mais son équipe a refusé de jouer celle-ci.

Il s'agit de la première fois où la Ligue est confrontée à cette problématique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30.



Prochain rendez-vous du Bureau Régional : Le 14 novembre 2024 en visioconférence à 19h.



Fait à Toulouse, le 24/10/2024,

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**